



# PEDT

## Réforme du rythme scolaire

### Actions périscolaires 2013/2016

**Document adressé :** à l'IEN de la circonscription en deux exemplaires et un exemplaire à la DDCS de la Haute-Garonne

**Date de présentation du projet :** 30 octobre 2013

**Durée de la contractualisation :** 3 années

**Porteur du projet :** Communauté de Communes de la Louge et du Touch

**Nom du correspondant :** Jean-Noël ZORDAN

**Fonction :** Coordonnateur du Projet Éducatif Territorial

**Adresse :** Communauté de Communes de la Louge et du Touch, Mairie de Saint-Elix le Château, 31430 Saint Elix le Château

**Téléphone :** 06 86 14 33 86 / 05 61 98 50 10

**Adresse électronique :** [coordonnateur.lougetouch@orange.fr](mailto:coordonnateur.lougetouch@orange.fr)

## Sommaire :

- le préambule :	page 3
- la décision territoriale :	page 3
- la situation locale :	page 4
- le recueil :	page 5
- périmètre de l'action :	page 6
- organisation horaire de la réforme :	page 7
- les enjeux éducatifs territoriaux :	page 8
- les thématiques privilégiées	page 10
- l'organisation locale et intercommunale	page 12
- exemples d'activités proposées	page 14
- le pilotage	page 17
- la coordination	page 18
- l'évaluation	page 18
- la contractualisation	page 18

## Préambule :

Ce projet entrepris par la Communauté de Communes s'inscrit dans le cadre du travail d'élaboration du Projet Éducatif Local (PEL) qui prendra en compte les besoins éducatifs et sociaux du territoire, en direction des enfants et des jeunes.

Ce projet a pour mission de : fédérer tous les acteurs investis dans les domaines de l'enfance jusqu'à la jeunesse, favoriser la lutte contre les inégalités, développer l'égal accès aux pratiques de loisirs éducatifs, soutenir leur réussite et particulièrement leur implication dans la vie sociale. Sa contractualisation est prévue fin 2013.

Une articulation sera faite avec le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) signé avec la Caisse d'Allocations Familiales en 2012.

## Cadre général communautaire :

Suite au décret, publié le 24 janvier 2013, sur l'organisation du temps scolaire donnant le choix aux collectivités d'engager la réforme scolaire pour la rentrée 2013 ; les élus ont décidé lors du Conseil Communautaire, du 8 avril 2013, que l'ensemble des enfants des écoles maternelles et élémentaires du territoire pourra profiter de la réforme.

Pour cela, l'assemblée a décidé de confier à la Communauté de Communes l'organisation globale du PEDT en assurant : la coordination des actions et leur conformité avec les objectifs retenus, le pilotage et l'élaboration, le suivi du PEDT, et en missionnant le coordonnateur Enfance/Jeunesse dans la conduite de ce projet.

## Il a été décidé :

**Avant le 31 mars 2013**, chaque Conseil Municipal en lien avec le Conseil d'École local sera compétent pour prendre une décision sur l'application de la réforme scolaire.

**D'apporter sur ces nouvelles plages de temps libérés, une plus grande offre en terme d'éveil et d'épanouissement pour chaque enfant (Temps d'Activités Périscolaires)**

**De permettre une accessibilité la plus grande possible, sur ces nouveaux temps, pour cela il est souhaité de se rapprocher d'une gratuité.**

L'organisation locale de l'application de la réforme sera sous la compétence de la commune organisatrice.

Sur chaque structure, un référent élu(e) communal sera nommé(e) en lien avec la coordination communautaire ; il assurera l'organisation de la réforme au niveau local.

Il est proposé d'établir, préalablement, un recueil, en rencontrant l'ensemble des acteurs éducatifs (parents d'élèves, enseignants, animateurs, personnels de service).

## Situation locale :

L'espace communautaire est positionné à égale distance de Toulouse et de Saint-Gaudens. A dominante rurale, il se caractérise par une démographie particulièrement dynamique, essentiellement due à l'accélération du nombre de logements créés, depuis 2008, ainsi que par sa localisation privilégiée à proximité de l'axe A64.

C'est un espace intermédiaire entre les coteaux Gascons et la voie rapide Toulouse-Tarbes. Il est suffisamment proche de la métropole pour attirer de nouveaux habitants et suffisamment éloigné pour garder un caractère rural marqué.

L'hétérogénéité des populations augmente et les écarts se creusent entre les populations à hauts revenus et les populations précaires. Néanmoins, la prédominance de familles modestes caractérisent toujours ce territoire : un tiers de ruraux de souche / un tiers d'urbains / un tiers de néo-ruraux.

Les écoles de proximité constituent un élément emblématique de la vie des villages. Les besoins de scolarisation et d'accueils croissent et le mouvement des effectifs est sûrement à appréhender au niveau du territoire.

### Avril 2013 :

Trois Conseils Municipaux ont décidé d'engager la réforme scolaire dès la rentrée 2013

- LE FOUSSERET (périscolaire : gestion publique)
- SAINT ELIX LE CHÂTEAU (périscolaire : gestion en partenariat avec la MJC de Carbonne)
- GRATENS (périscolaire : gestion en partenariat avec la MJC de Carbonne)

Les communes du RPI « CASTELNAU PICAMPEAU, LUSSAN ADEILHAC et SÉNARENS » ont, quant à elles, fait le choix d'une dérogation.

## L'étape recueil :

Au total plus de 100 personnes ont pu être auditionnées au travers de rencontres collectives (équipes enseignantes, équipes d'animation, parents d'élèves, personnels techniques). Ce travail a été enrichi par le diagnostic social et éducatif réalisé par le cabinet Viva-Cité et par un document d'analyse de la scolarité réalisé par l'Inspecteur de l'Éducation Nationale.

## Les axes clés du recueil :

Le territoire se caractérise par un dynamisme démographique mais aussi par son éloignement de pôles socio-économiques, ce qui peut constituer un frein à l'ouverture culturelle. En outre, la typologie des populations change et un nouvel enjeu majeur apparaît :

Comment intégrer les nouvelles populations tout en conservant des atouts liés à cette identité rurale ?

Au niveau de la scolarité, on repère que les difficultés se situent principalement dans l'acquisition du Français (rédactionnel) et des matières scientifiques (Mathématiques et Sciences). Plusieurs pistes sont envisagées par l'Inspecteur de l'Éducation Nationale comme la mise en place d'un travail de réseau plus étendu associant les enseignants et les acteurs éducatifs de la communauté. Il recommande, par ailleurs, de mener une réflexion sur la mutualisation des équipements des écoles qui pourraient, idéalement, être utilisés lors des Activités Pédagogiques Complémentaires et des Temps Péri-Éducatifs.

Les équipes des espaces scolaires (équipe enseignante et équipe d'animation) expriment des visions discordantes : la notion de complémentarité des actions est peu présente (objectifs éducatifs, compétences des acteurs). L'ensemble du personnel d'animation est peu professionnalisé : même s'ils font de leur mieux, ils sont démunis face à des difficultés récurrentes (gestion du temps de restauration, problème comportemental d'enfants, management de personnels...). Par ailleurs, il est posé la question centrale du partage des locaux et du matériel, mais déjà sur certaines écoles, des échanges entre acteurs se jouent.

De façon générale, les parents d'élèves sont très attachés aux accueils périscolaires. Ils considèrent cette nouvelle réforme comme une avancée pour leur enfant car ils constatent qu'à ce jour les propositions sur le périscolaire sont faibles. Par ailleurs, le risque qu'un coût supplémentaire soit demandé génère une certaine inquiétude. La question des révisions à la

maison est posée : pouvons-nous donner le choix aux enfants d'effectuer sur le temps périscolaire ces révisions ?

Enfin, les parents d'élèves s'interrogent sur la faisabilité d'une réflexion commune et d'une complémentarité d'actions entre les équipes enseignante et d'animation sur les différents temps de la journée.

## Périmètre de l'action :

- école primaire de GRATENS
- écoles maternelle et élémentaire du FOUSSERET
- école primaire de SAINT-ELIX le CHATEAU
- les écoles du RPI, dans un second temps (rentrée 2014)

### Effectifs scolaires :

#### Ecole appliquant la réforme, rentrée 2013 :

École GRATENS	NB enfants	École LE FOUSSERET	NB enfants	École ST ELIX	NB enfants	Total enfants
Maternelle	41	Maternelle	118	Maternelle	35	<b>194</b>
Elémentaire	67	Elémentaire	210	Elémentaire	53	<b>330</b>
<b>108</b>		<b>328</b>		<b>88</b>		<b>524</b>

#### Regroupement Pédagogique Intercommunal

Ecole CASTELNAU PICAMPEAU	NB enfants	Ecole LUSSAN ADEILHAC	NB enfants	Ecole SENARENS	NB enfants	Total enfants
				Maternelle	43	<b>43</b>
Elémentaire	22	Elémentaire	24			<b>46</b>
<b>22</b>		<b>24</b>		<b>43</b>		<b>89</b>

## Les écoles et la réforme :

### École de GRATENS

Maternelle et Élémentaire	ALAE matin	Classe	ALAE Midi	Classe	TAP	ALAE Soir
Lundi	7h15-8h50	9h00-12h00	12h00- 13h45	13h45-16h00	<b>16h00-16h45</b>	16h45-18h45
Mardi	7h15-8h50	9h00-12h00	12h00- 13h45	13h45-16h00	<b>16h00- 16h45</b>	16h45-18h45
Mercredi	7h15-8h50	9h00-12h00				
Jeudi	7h15-8h50	9h00-12h00	12h00- 13h45	13h45-16h00	<b>16h00 -16h45</b>	16h45-18h45
vendredi	7h15-8h50	9h00-12h00	12h00- 13h45	13h45-16h00	<b>16h00-16h45</b>	16h45-18h45

### Groupe scolaire Le FOUSSERET

Ecole Maternelle	ALAE matin	Classe	ALAE Midi	Classe	TAP	ALAE Soir
Lundi	7h30-8h35	8h35-11h50	11h50- 13h30	13h30-15h50	<b>15h50-16h45</b>	16h45-19h
Mardi	7h30-8h35	8h35-11h50	11h50- 13h30	13h30-15h50	<b>15h50- 16h45</b>	16h45-19h
Mercredi	7h30-8h35	8h35-12h05				
Jeudi	7h30-8h35	8h35-11h50	11h50- 13h30	13h30-15h50	<b>15h50 -16h45</b>	16h45-19h
vendredi	7h30-8h35	8h35-11h50	11h50- 13h30	13h30-15h50	<b>15h50-16h45</b>	16h45-19h

Ecole Élémentaire	ALAE matin	Classe	ALAE Midi	TAP	Classe	ALAE Soir
Lundi	7h30-8h50	9h00-12h00	12h00- 13h30	<b>13h30-14h20</b>	14h30-16h45	16h45-19h
Mardi	7h30-8h50	9h00-12h00	12h00-13h30	<b>13h30-14h20</b>	14h30-16h45	16h45-19h
Mercredi	7h30-8h50	9h00-12h00	12h00-13h30			
Jeudi	7h30-8h50	9h00-12h00	12h00-13h30	<b>13h30-14h20</b>	14h30-16h45	16h45-19h
vendredi	7h30-8h50	9h00-12h00	12h00-13h30	<b>13h30-14h20</b>	14h30-16h45	16h45-19h

### École de SAINT-ELIX-LE-CHATEAU

Maternelle et Élémentaire	ALAE matin	Classe	ALAE Midi	TAP	Classe	ALAE Soir
Lundi	7h30-8h50	9h00-12h00	12h00- 13h15	<b>13h15-14h15</b>	14h15-16h30	16h30-19h00
Mardi	7h30-8h50	9h00-12h00	12h00- 13h15	<b>13h15-14h15</b>	14h15- 16h30	16h30-19h00
Mercredi	7h30-8h50	9h00-12h00				
Jeudi	7h30-8h50	9h00-12h00	12h00- 13h15	<b>13h15-14h15</b>	14h15 -16h30	16h30-19h00
vendredi	7h30-8h50	9h00-12h00	12h00- 13h15	<b>13h15-14h15</b>	14h15-16h30	16h30-19h00

## Enjeux éducatifs du territoire :

Conscient que l'éloignement de ce territoire peut être un frein à l'ouverture culturelle, donc à la réussite des enfants, les élus communautaires ont souhaité apporter, tout au long de la scolarité, des compléments éducatifs axés sur l'éveil et l'épanouissement, tout en s'appuyant sur une cohérence locale qui prend en compte les besoins biologiques de l'enfant, vecteur de réussite et de bien-être.

## Les axes éducatifs :

- A- Valoriser une ambition éducative commune entre tous les acteurs afin de proposer aux enfants et aux familles un projet éducatif global et cohérent ;**
- B- Favoriser l'émergence de liens sociaux et intergénérationnels variés.**
- C- Proposer une offre élargie et variée d'activités d'éveil et d'épanouissement sur les nouveaux temps libres ;**
- D- Réactualiser les projets périscolaires en conformité avec le PEDT ;**
- E- Soutenir la qualité de l'offre et des interventions sur les temps périscolaires.**

## Orientations éducatives :

**A-** Valoriser une ambition éducative entre tous les acteurs afin de proposer aux enfants et aux familles un projet éducatif global et cohérent.

C'est le moment :

- de repenser les actions de collaboration entre tous les acteurs en contact avec les enfants autour de principes favorisant leur réussite scolaire à travers leur sécurité, leur bien-être et leur épanouissement
- de penser le travail en réseau de partage de ressources et d'actions
- de réfléchir en commun sur une mutualisation des équipements et des espaces lors des ateliers APC ou Péri-éducatifs. Cela peut aider certains enfants à se réconcilier avec l'École.
- articuler le projet péri-éducatif avec le projet d'École.



## B– Favoriser l'émergence de liens sociaux et intergénérationnels

C'est le moment de créer des actions en lien avec les ressources mobilisables du territoire, de prendre en compte la question associative et du bénévolat avec des engagements d'activités « parents, bénévoles et associations locales » (culturelles/artistiques/sportives/environnementales, scientifiques...).

Avec le souci de mixage des populations, de décroisement des origines et des âges, une démarche sera engagée autour de la participation d'un groupe d'ainés.

Parce que la place du parent est prépondérante dans la réussite d'un enfant, la participation des parents sera privilégiée autour de la question de l'école-loisirs et une dynamique autour des questionnements liés à la parentalité seront abordés.

## C– Proposer une offre élargie d'activités d'éveil et d'épanouissement

Pour permettre l'égal accès à l'ensemble des enfants, des pratiques diversifiées doivent être mises en place auprès de tous les enfants scolarisés ou sur des accueils extra scolaires.

Ces pratiques « culturelles, sportives, d'expression et de socialisation » devront favoriser le développement personnel de chaque enfant, sa sensibilité, ses aptitudes intellectuelles et physiques, son épanouissement et son habitude à la vie collective.

Ce développement d'offres (stage et atelier) permettra l'articulation entre des projets périscolaires et extrascolaires.

Une attention particulière sera portée sur l'organisation d'activités adaptées à l'état physiologique de l'enfant. Afin de limiter les risques de fatigue chronique, des espaces dédiés aux jeux calmes ou au repos seront proposés.

Pour les écoles dont les activités précèdent une reprise des cours, une réflexion sur le retour en classe sera menée avec l'enseignant, selon la forme d'activités : intellectuelle ou physique, des temps calmes ou récréatifs seront organisés.

La qualité de la prestation sera recherchée. En ce qui concerne le bénévolat, un accompagnement sera engagé par le groupe d'animation. Dans ce cadre, une charte de l'engagement bénévole devra être établie.

## Les thématiques privilégiées :

Bricolage, Jardinage, éco-citoyenneté	Créer un jardin expérimental avec un atelier de construction, action concernant la connaissance de notre environnement et de sa protection
Découverte des métiers et des savoirs	Organisation de la présentation d'un métier de parents ou d'un savoir-faire
Lire et transmettre le goût de la lecture	Formation d'un groupe de bénévoles compétents sur chaque école
L'expérience technique et scientifique	Découvertes techniques à travers une pratique expérimentale. S'approprier les nouvelles technologies : image et son.
Activités d'expression musique, danse et création plastique	Permettre aux maternelles et aux primaires de participer à des séquences occasionnelles d'expression artistique : <ul style="list-style-type: none"> <li>- autour du chant et d'une expression musicale</li> <li>- autour de l'expression par la danse corporelle</li> <li>- autour de l'expression théâtrale</li> <li>- Soutenir l'expression des enfants en art plastique</li> </ul>
Jeu dans toutes ses formes	Créer une animation permanente autour du jeu (création d'un espace ludothèque)
Activités sportives	Permettre à tous les enfants d'aborder une activité physique de façon ludique
Culinaire et alimentation	Création d'un atelier sur le goût Semaine avec proposition de 1 à 2 goûters
Ouverture sur la culture locale et internationale	Permettre aux enfants d'appréhender la richesse des différentes cultures en lien avec notre territoire (en s'appuyant sur les projets de jumelage).

Dans la mesure du possible, sur des thématiques communes et dans chaque école, nous favorisons une continuité à travers la participation du même intervenant, afin de susciter une culture commune auprès des enfants du territoire (enfants qui se retrouveront au sein du collège intercommunal).

## D - Réactualiser les projets périscolaires en conformité avec le PEDT

En lien avec les axes du PEDT, une réactualisation des différents projets périscolaires doit être réalisée. Une attention particulière sera apportée à la mise en forme d'un projet où la richesse du partenariat sera recherchée, avec une mise en cohérence avec le projet d'École. Parce que tous les adultes sont des exemples, une attention sera portée sur les pratiques et les savoirs- être des animateurs et des intervenants.

Un travail d'accompagnement sera engagé sur des temps de vie difficiles pour les enfants et les encadrants en particulier le temps de la pause méridienne (cantine, temps libre).

La citoyenneté active sera à rechercher, des espaces d'écoute et d'expression de l'enfant seront à développer.

Soutenant la réussite scolaire, nous privilégierons la possibilité que les enfants puissent réaliser, sur le temps périscolaire, les révisions faites habituellement à la maison (essentiellement pour les enfants dont les parents arrivent en fin d'accueil le soir).

## E - Soutenir la qualité de l'offre et des interventions sur les temps périscolaires

Une attention sera portée sur la qualité de formation des directions d'accueil.

Un effort sera mené, pendant plusieurs années, sur la mise en compétence des acteurs de l'animation, mais aussi du bénévolat autour de micro-formations ayant attrait à la sensibilisation à la lecture, à la technique de prise d'image, à l'éveil scientifique et technique, à la pratique professionnelle...

Des conférences/débats ouverts à tous seront organisés autour des questions liées à l'éducation face aux enjeux de société d'aujourd'hui.

Cette action a été inaugurée le 6 mai 2013 avec la participation de Nicole DÉVOLVÉ, conférencière (*Ex-Enseignante et chercheur sur les apports des neurosciences et de la psychologie ergonomique*) à L'Université de Toulouse.

## Description de l'organisation locale et intercommunale :

### Chaque municipalité sera garante de la réussite du projet :

Elle engagera un travail de mobilisation de tous les intervenants

**Mettra** à disposition les personnels d'accueil ainsi que les locaux et l'ensemble des moyens de réalisation

**Percevra** et gèrera les aides financières de lancement

**Fera** le lien avec l'échelon communautaire (coordonnateur et commission communautaire)

### La communauté sera garante de la qualité du projet :

**Elle** apportera un appui technique auprès des élus et des techniciens (groupes de travail, groupes de réflexion)

**Coordonnera** les actions et veillera à leur conformité avec les objectifs retenus

**Initiera** des temps de formation et de conférence/débat

**Sera** le contact privilégié auprès des institutions référentes

**Coordonnera** le pilotage et l'évaluation de l'action

**Veillera à mettre** du personnel d'animation à disposition des communes

**Veillera** au respect de la réglementation en matière d'accueil des mineurs

**Veillera** au respect des objectifs nationaux relatifs à la laïcité et à l'égalité filles et garçons.

## Mise en place :

### Information et présentation :

Les trois communes ont informé, par courrier, toutes les familles de la nouvelle organisation de la semaine scolaire et/ou ont organisé une réunion de présentation dès la rentrée scolaire 2013.

Les communes du RPI, informeront les familles en temps voulu.

### Organisation périscolaire :

L'ensemble de la responsabilité et de l'animation imputent à l'organisateur de l'ALAE (MJC de Carbonne pour Saint Elix et Gratens et gestion directe pour la commune du Fousseret).

Les nouvelles activités périscolaires (TAP) seront proposées à tous les enfants de l'école, y compris les enfants qui ne mangent pas à la cantine. Une attention particulière sera

apportée aux enfants de la maternelle avec un accompagnement adapté et continu essentiellement par les Atsems (même référent sur les temps scolaire et péri-éducatif). Les enfants, répartis par groupes, évolueront sur des ateliers organisés autour de thématiques culturelles, physiques, artistiques et expérimentales, organisées par période de vacances à vacances.

Les équipes d'animation de l'organisateur seront mobilisées tous les jours, accompagnées d'associations, de bénévoles ou de professionnels qui viendront enrichir le projet.

Ces activités se dérouleront dans les locaux de l'école ou dans les structures municipales autour de l'école (foyer rural, salle de sport, terrain de tennis...).

L'organisation des activités sera établie en lien avec les enfants à travers des plannings périodiques qui seront affichés dans la salle d'accueil de l'école. On veillera à ce que chaque enfant puisse s'essayer sur les différents ateliers de façon à pouvoir découvrir un large éventail de thèmes parmi ceux proposés tout en respectant leurs envies et leurs besoins.

Afin de limiter les risques de fatigue chronique, des périodes et des espaces seront dédiés aux jeux libres ainsi qu'à des espaces de détente.

Dans ce cadre, un projet par structure sera établi en lien avec les orientations du PEDT. Il sera de même, pour les communes du RPI dès leur entrée dans le dispositif.

### **Les directions d'accueils :**

Elles auront la responsabilité de l'organisation du projet au niveau périscolaire en lien avec les orientations retenues au niveau communautaire. Elles animeront la dynamique entre tous les intervenants (enseignants, périscolaires, parents d'élèves, associatifs, bénévoles et prestataires) en lien étroit avec un élu référent et le coordonnateur.

De même, elles en organiseront l'évaluation et participeront aux temps de pilotage.

## Exemples d'activités proposées sur la 1ère période

<b>École de GRATENS/ rentrée 2013</b>			
<b>Périodes et/ou horaires</b>	<b>Nombre d'enfants concernés maternelles</b>	<b>Nombre d'enfants Concernés élémentaires</b>	<b>Préciser si l'accueil est déclaré à la DDCS</b>
16h00- 16h45	28	48	moins de 6 ans : <b>28</b> plus de 6 ans : <b>54</b>
<b>Structure ou intervenant</b>	<b>Activité</b>	<b>Nom et statut de l'intervenant</b>	<b>Forme d'engagement</b>
<b>bénévole + intervenant MJC de Carbonne</b>	<b>Sports pour tous</b> Foot et pétanque et sports dans toutes ses formes	Christian MAGLOIRE (Bénévolat) Yohann SENAC (prestataire MJC)	Lundi, mardi, jeudi, vendredi <b>(élémentaire)</b>
<b>Foyer Rural</b>	<b>Contes et lecture</b>	Jackie MALET (bénévolat)	Jeudi <b>(élémentaire)</b>
<b>association RÉPERCUSSION</b>	<b>Eveil musical</b>	Alexandre CALANDRINA (prestataire)	Lundi et Jeudi <b>(élémentaire)</b>
<b>association Les fous du bois'</b>	<b>Sensibilisation à l'environnement et à l'écocitoyenneté (élémentaire)</b>	Bruno HECK (associatif) Marceline BREDA (associatif)	Lundi et jeudi <b>(élémentaire)</b>
<b>Indépendant</b>	<b>Création plastique</b>	Isabelle JOLLY- RUMEAU (prestataire)	Mardi et vendredi <b>(élémentaire)</b>
<b>MJC de Carbonne</b>	<b>Atelier ludothèque</b>	Violaine NÉAU (animateur MJC)	Lundi, mardi, jeudi, vendredi <b>(élémentaire)</b>
<b>bénévole</b>	<b>Présentation des savoirs faire : atelier de secourisme</b>	Claire LAZARO (bénévole)	Vendredi <b>(élémentaire)</b>
<b>Mairie, Communauté de Communes et MJC de Carbonne</b>	<b>Eveil environnement, expression et activités manuelles</b>	Danièle ABBÉ (ATSEM) Sihame TALBI (animateur MJC) Sarah MARTIN (animateur CCLT)	Lundi, mardi, jeudi et vendredi. <b>(groupes maternelles)</b>

<b>Gratuit</b>	Non
<b>Payant</b>	<b>Tarif annuel TAP</b> 1 enfant : 10 € 2 enfants : 18 € 3 enfants : 24 €
<b>Adhésion</b>	Adhésion annuelle MJC 1 enfant : 13 € Adhésion annuelle MJC 2 enfants: 9 € Adhésion annuelle MJC 3 enfants et + : 8 €

<b>Projet en coopération avec l'équipe scolaire</b>					
<b>Activités</b>	<b>Niveau de classe</b>		<b>Niveau de pratique (initiation, perfectionnement, approfondissement)</b>		<b>Observations éventuelles</b>
//	//	//			<b>En prévision</b>

## École du FOUSSERET Maternelle / rentrée 2013

Périodes et/ou horaires	Nombre d'enfants concernés Maternelles	Préciser si l'accueil est déclaré à la DDCS	
15h50 - 16h45 le lundi jeudi et vendredi 14h50 à 16h45 le mardi	80	Moins de 6 ans : <b>90 enfants</b>	
Structure ou intervenant	Activité	Nom et statut de l'intervenant	Forme d'engagement
Mairie Le Fousseret	manipulation et sensibilisation à la création	Patricia GRYCZA (ATSEM) Muriel AMETTE (ATSEM)	Lundi, jeudi et vendredi
Mairie Le Fousseret	Conte et lecture	Chantal MARTINEZ (ATSEM) Carole DAVEZAC (ATSEM)	Lundi, mardi, jeudi
Mairie Le Fousseret	Jeux d'éveil et d'adresse	Céline IRAC (ATSEM) Camille LALANNE (ATSEM)	Lundi, mardi, vendredi
Association RÉPERCUSSION	Eveil musical	Alexandre CALANDRINA (prestataire)	jeudi
Foyer Rural	Contes et lecture	Jackie MALET (bénévolat)	

## École du FOUSSERET Élémentaire / rentrée 2013

Périodes et/ou horaires	Nombre d'enfants concernés élémentaires	Préciser si l'accueil est déclaré à la DDCS	
16h00 - 16h45 hebdomadaire	179	Plus de 6 ans : <b>180</b>	
Structure ou intervenant	Activité	Nom et statut de l'intervenant	Forme d'engagement
Mairie le Fousseret	Art plastique	Nicole PUISSEGUR (animateur)	Lundi, mardi, jeudi et vendredi
Mairie le Fousseret	Sensibilisation à la lecture	Véronique SAHRI (animateur)	Lundi, mardi, jeudi et vendredi
Mairie le Fousseret	Expression théâtrale	Aurélie ARRUE (animateur)	Lundi, mardi, jeudi et vendredi
Mairie le Fousseret	Expression citoyenne	Aurélie LAFFORGUE (animateur)	Lundi, mardi, jeudi et vendredi
Mairie Le Fousseret	Jeux et adresse	Valérie BROSSE (animateur)	Lundi, mardi, jeudi et vendredi
Mairie Le Fousseret	Calligraphie	Christelle BOINEAU (animateur)	Lundi, mardi, jeudi et vendredi
Communauté de Communes	Création de livre	Cécile GUILLOT (animateur) Miraldine BENARD (animateur)	Lundi, mardi, jeudi et vendredi
Mairie Le Fousseret	Plantation et jardinage	Cédric RIVIER (animateur)	Lundi, mardi, jeudi et vendredi
association Les Fous du bois'	Sensibilisation à l'environnement et à l'écocitoyenneté (élémentaire)	Bruno HECK (associatif) Marceline BREDA (associatif)	Mardi et vendredi
Indépendant	Création plastique	Isabelle JOLLY- RUMEAU (prestataire)	Mardi (salle atelier)
Association de Foot du Fousseret	Foot pour tous et toutes	BERDOU (bénévole) (bénévole) SANSAS	Jeudi (terrain sportif)

<b>Gratuit</b>	<b>Oui</b>
<b>Adhésion</b>	<b>Non</b>

**Projet en coopération avec l'équipe scolaire**

Activités	Niveau de classe	Niveau de pratique (initiation, perfectionnement, approfondissement)	Observations éventuelles
			<b>En cours de réalisation</b>

**École de SAINT-ELIX-LE-CHATEAU / rentrée 2013**

Périodes et/ou horaires	Nombre d'enfants concernés maternelles	Nombre d'enfants concernés élémentaires	Préciser si l'accueil est déclaré à la DDCCS
13h15 - 14h15	28	50	Moins de 6 ans : 28 Moins plus de 6 ans : 54
Structure ou intervenant	Activité	Nom et statut de l'intervenant	Forme d'engagement
Mairie de St Elix	Préparation à l'endormissement	Hélène BISTES (ATESM petite section) Maternelle	Gestion maternelle Lundi, mardi, jeudi, vendredi (dortoir)
Mairie de St Elix	Création et expression	Sandrine MORENO (CAP petite enfance) Maternelle	Gestion maternelle Lundi, mardi, jeudi, vendredi (ABD)
Intervenant MJC de Carbonne	Atelier alimentation et hygiène	Elodie MOUDENS (animateur MJC) Maternelle	Gestion élémentaire Lundi, mardi, jeudi, vendredi (ABCD)
Intervenant MJC de Carbonne	Atelier Culture	Marie France RIGODANZO (animateur MJC)	Gestion élémentaire Lundi, mardi, jeudi, vendredi (Foyer Rural à intérieur)
Communauté de Communes	Jeux dans toutes ses formes	Corine ARSENAL (animateur CCLT)	Gestion élémentaire Mardi, vendredi (salle ALAE)
Communauté de Communes	Jeux dans toutes ses formes	Colette BENNEY (animateur CCLT)	Gestion élémentaire Lundi, jeudi (Salle ALAE)
Intervenant MJC de Carbonne	Sports innovants	Yoan SENAC (animateur MJC)	Mardi et vendredi (dojo et extérieur)
Association Les Fous du bois	Sensibilisation à l'environnement et à l'écocitoyenneté (élémentaire)	Bruno HECK (association) Marceline BREDA (association)	Gestion élémentaire Lundi, jeudi (Foyer rural et extérieur)
Intervenant MJC de Carbonne	Projet culturel	Marie Françoise RIGODANZO	Gestion élémentaire Lundi, mardi, jeudi, vendredi (Préau du foyer rural)
Intervenant MJC de Carbonne	Accompagnement et coordination locale	Lisa MICALEF (Direction MFC)	Lundi, mardi, jeudi, vendredi



<b>Gratuit</b>	<b>OUI</b>
<b>Payant</b>	inclus dans forfait pause méridienne existant (0.76 € l'heure) et gratuit pour les enfants participant uniquement au TAP
<b>adhésion</b>	Adhésion annuelle MJC 1 enfant : 13 € Adhésion annuelle MJC 2 enfants: 9 € Adhésion annuelle MJC 3 enfants et + : 8 €

Projet en coopération avec l'équipe scolaire					
Activités	Niveau de classe		Niveau de pratique (initiation, perfectionnement, approfondissement)		Observations éventuelles
					<b>En cours</b>

## Le pilotage du PEDT

Afin de permettre la mise en forme d'une dynamique partenariale sur l'ensemble des temps éducatifs de l'enfance, cet outil de collaboration mobilisera toutes les ressources locales.

Nous définirons deux niveaux de pilotage :

**A- Un comité de pilotage du PEDT Communautaire**, sera organisé tous les ans (octobre/novembre) sous l'initiative du Président. Ce comité regroupera l'ensemble des partenaires associés au projet : les services de l'Etat (DDCS, IEN de circonscription), CAF-31, Conseil Général, les associations et bénévoles d'appui, les représentants des parents d'élèves, les directions d'animation, les membres d'écoles et la Commission Territoriale PEL. D'autres membres pourraient y être invités.

Le comité de pilotage validera :

- **les orientations territoriales du PEDT**
- **leur mise en œuvre et les adaptations locales**
- **leur évaluation** (réussites et difficultés rencontrées)

**B- Un comité de pilotage local**, sera réuni au minimum 2 fois par an avant les conseils d'école à l'initiative du Maire. Il regroupera : les membres du conseil d'école, le groupe d'animation, les associations, les bénévoles d'appui, ainsi que des représentants de la commission territoriale PEL (d'autres membres pourront y être invités).

Le comité de pilotage local identifiera :

- **les orientations communautaires**
- **leur mise en œuvre et leur adaptation au niveau local**
- **leur évaluation** (réussites et difficultés rencontrées)

## La coordination

Elle assurera le partenariat entre les services de l'État et les acteurs locaux, la coordination des actions et veillera à leur conformité avec les objectifs retenus en assurant un suivi permanent.

Elle organisera les instances de pilotage et d'évaluation du Projet Educatif Communautaire.

## Évaluation PEDT

**Périodicité** : tous les ans lors du comité de pilotage communautaire

**Indicateurs retenus** :

Répondant à la réalisation des axes éducatifs

Indicateurs quantitatifs : analyse de l'étendue de l'offre d'activités par école :  
degré de participation des enfants  
degré de participation des acteurs  
nombre de thématiques communes  
nombre d'intervenants communs à plusieurs écoles

Indicateurs qualitatifs : niveau de qualité de l'offre :  
degré de satisfaction des enfants  
degré de satisfaction des parents  
degré de satisfaction des acteurs  
degré de coopération entre acteurs  
amélioration des savoir-faire des acteurs

Modalité de renouvellement : le contrat est signé pour une durée de trois ans ; si modifications substantielles un avenant sera co-signé par les trois parties.

### Signataires du projet :

M. le Préfet

M. le Directeur Académique  
Services de l'Éducation Nationale

M. le Représentant  
de la collectivité